## Évaluation du stage dans la communauté

Les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés sont considérés comme des travailleurs au sens de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et ont les mêmes devoirs et droits que les travailleurs rémunérés. Ils ont donc le droit de connaître les risques liés au lieu de travail et de refuser tout travail dangereux. Tout travailleur, y compris les élèves, les apprenantes et les apprenants et les stagiaires non rémunérés, doit suivre une formation élémentaire de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail et répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 297/13. En ce qui concerne la santé et la sécurité, les employeurs qui offrent des stages ont les mêmes devoirs de protection envers les élèves et les apprenantes ou les apprenants non rémunérés qui sont considérés comme des travailleurs au sens de la Loi sur la santé et la sécurité au travail qu'envers leurs travailleurs rémunérés. Les travailleurs ont le devoir général de veiller à leur propre santé et sécurité. Les travailleurs qui sont témoins d'un problème de santé ou de sécurité au travail, comme un risque ou une violation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, ont le devoir de signaler la situation à leur employeur ou superviseur. En retour, ces derniers sont tenus de régler ces situations.

Adresse:

Téléphone:

Nom de l'entreprise :

Type de stage :	Élève :						
Enseignante ou enseignant de l'éducation	Formulaire rempli par						
coopérative :	Représentante ou représentant de l'école :						
	Deprésentante ou représentant de l'entreprise :						
	Représentante ou représentant de l'entreprise :						
MILIEU D'APPRENTISSAGE ET BIEN-ÊTRE							
Ce stage fournira-t-il une expérience d'apprendit de la contraction de la contr		Oui	Non	S.O.			
d'apprentissage en éducation coopérative d	•						
	antécédents et les compétences nécessaires	Oui	Non	S.O.			
pour guider l'élève?	γ						
Veuillez identifier le travailleur qui sera resp	onsable de la supervision de l'élève.	Nom:					
3. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'a	apprentissage favorable, sécuritaire et	Oui	Non	S.O.			
accueillant?							
4. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'a	apprentissage inclusif, sensible à la culture et	Oui	Non	S.O.			
équitable?							
5. Le milieu d'apprentissage sera-t-il exemp	t de violence, de harcèlement et de	Oui	Non	S.O.			
discrimination?							
Commentaires :							
MILIEU DE TRAVAIL							
1. L'état général de l'édifice et des installation		Oui	Non	S.O.			
propre et approprié?							
La ventilation est-elle adéquate?		Oui	Non	S.O.			
Les appareils protecteurs, les trans	porteurs à courroie, les pistes et les autres						
pièces d'équipement sont-ils confor		Oui	Non	S.O.			
	and a controlled when you at a various de						
Les aires de repos et les salles à m contaminants?	anger sont-elles propres et exemptes de	Oui	Non	S.O.			
	ste de premiers soins, d'un bassin oculaire et de	Oui	Non	S.O.			
panneaux de mise en garde?							
2. Y a-t-il des toilettes et des vestiaires appr	ropriés?	Oui	Non	S.O.			
3. L'employeur de stage assurera-t-il une fo	rmation en matière de santé et de sécurité au	Oui	Non	S.O.			
	e travail : visite du lieu de travail, emplacement						
<u>-</u>							

des extincteurs, des postes de secours et des sorties de secours, procédures d'évacuation,			
tableaux d'affichage pour le personnel)?			
4. L'entreprise a-t-elle une politique sur la santé et sécurité au travail?		Non	S.O.
5. Les politiques en matière de santé et de sécurité et les autres documents connexes sont-	Oui	Non	S.O.
ils facilement accessibles aux élèves (p. ex., tableau d'affichage)?			
6. Le superviseur de stage connaît-il les procédures en cas d'accident?	Oui	Non	S.O.
L'élève a-t-elle ou a-t-il été présenté à la représentante ou au représentant en santé et sécurité?	Oui	Non	S.O.
7. L'entreprise a-t-elle des politiques concernant les procédures d'urgence (p. ex., dégagement de sentiers, sorties clairement marquées) en réponse à divers événements d'urgence (p. ex., incendies, déversements de produits chimiques)?	Oui	Non	S.O.
Commentaires :			
RISQUES			
L'élève du secondaire non rémunéré qui participe à un programme de formation pratic scolaire dont relève cette école est assujetti aux exigences relatives à l'âge minimum santé et la sécurité au travail et de ses règlements sous <u>Exigences relatives à l'âge minimum</u> Si les employeurs de stage ne sont pas certains des règles qui s'appliquent à un risquivérifier la Loi sur la santé et la sécurité au travail.	aux terme <u>inimum</u> .	es de la Loi s	ur la
L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé ou obligé de travailler avec des matières dangereuses?	Oui	Non	S.O.
Les matières dangereuses sont-elles identifiées avec une étiquette de SIMDUT?	Oui	Non	S.O.
Les fiches signalétiques sont-elles disponibles?	Oui	Non	S.O.
L'entreprise fournira-t-elle une formation sur le SIMDUT spécifique aux matières dangereuses qui seront utilisées sur le lieu de travail?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
2. L'élève travaillera-t-elle ou travaillera-t-il avec ou sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des risques biologiques (p. ex., animaux, plantes, insectes, liquides organiques humains, maladies infectieuses ou aliments crus)?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation spécifique aux dangers biologiques?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
3. Le levage fera-t-elle partie des tâches de l'élève (p. ex., boîtes, client/patiente)?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur les techniques de levage sécuritaires?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :	·		
4a. L'élève aura-t-elle ou aura-t-il à se servir des outils à main?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire des outils?	Oui	Non	S.O.
4b. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il se servir d'équipement ou d'outils à commande mécanique?	Oui	Non	S.O.
L'équipement ou les outils sont-ils munis d'appareils protecteurs et de dispositifs de sécurité?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire de l'équipement?	Oui	Non	S.O.

L'équipement est-il muni de mécanismes de verrouillage et d'étiquetage?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation sur les procédures de verrouillage et d'étiquetage?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :	1		
5. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il utiliser de l'équipement mobile (p. ex., chariot élévateur,	Oui	Non	S.O.
grue, pont roulant, véhicule nautique à moteur)?  L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation ou sera-t-elle ou sera-t-il licencie pour opérer de l'équipement mobile conformément aux lois provinciales?	é Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il obligé de voyager en tant que passagère ou de passager ou de conduire un véhicule à moteur immatriculé pour la route pendant son stage de travail (p. ex., véhicule de l'entreprise, véhicule personnel)?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
7. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans un espace clos (p. ex., entrepôts, vide sanitaire)?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t- il une formation relative aux exigences de sécurité pour travailler dans un espace clos?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
8. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler en hauteur?	Oui	Non	S.O.
➤ Si l'élève travaille avec des échelles, est-ce qu'une formation sera fournie?	Oui	Non	S.O.
Si l'élève travaille à des hauteurs de plus de trois mètres, est-ce que la formation « Travail en hauteur » sera fournie? Chantiers de construction Règl. de l'Ont. 297/13	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :	l		
9. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler sur un plan d'eau?	Oui	Non	S.O.
Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève (p. ex., test de natation)?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :	1		
10. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans une fosse ou une carrière (voir Exigences relatives à l'âge minimum)?	Oui	Non	S.O.
L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation dans de telles circonstances?	Oui	Non	S.O.
Si oui, spécifiez :			
11. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des agents physiques (p. ex., vibration, bruit,	Oui	Non	S.O.
conditions de température extrêmes)?  > L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il la formation appropriée dans de telles	Oui	Non	S.O.
circonstances? Si oui, spécifiez :			
· · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
12. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il placé dans des situations dangereuses (p. ex., conflit	Oui	Non	S.O.
entre travailleur et client)?			

Si oui, spécifiez :				
13. L'employeur offrira-t-il une autre formation sur la sécurité propre à un secteur autre que	Oui	Non	S.O.	
celles qui ont été mentionnées précédemment?	Oui	NOIT	3.0.	
Si oui, spécifiez :				
of odi, opcomez.				
SÉCURITÉ PERSONNELLE  1. L'élève saura-t-elle ou saura-t-il comment demander de l'aide dans diverses situations?	Oui	Non	S.O.	
À NOTER : Les élèves participant à l'éducation coopérative doivent toujours être supervisés sur les lieux de travail.	Oui	NOIT	3.0.	
Si oui, spécifiez :				
2. Si l'élève a besoin d'adaptations, seront-elles fournies (p. ex., endroit tranquille, autres	Oui	Non	S.O.	
mesures de soutien ou d'adaptations particulières conformément au PEI de l'élève)?		11011	0.0.	
Si oui, spécifiez :				
	10.			
3. Y aura-t-il une considération d'ordre général en ce qui concerne la santé mentale et physique de l'élève avant toute assignation de travail?	Oui	Non	S.O.	
Si oui, spécifiez :	•			
4. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il porter de l'équipement de protection individuelle?	Oui	Non	S.O.	
4. L clove devia t clie ou devia t il porter de requipement de protestion individuelle :	Juli	14011	0.0.	
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation appropriée de	Oui	Non	S.O.	
l'équipement de protection individuelle?				
	Oui	Non	S.O.	
➤ L'équipement de protection individuelle sera-t-il ajusté et entretenu correctement?				
Si oui, spécifiez :	•			
5. L'équipement de protection individuelle sera-t-il fourni par l'employeur?	Oui	Non	S.O.	
3. L'equipement de protection individuelle sera-t-il fourni par l'employeur :	Oui	NOIT	0.0.	
Si oui, spécifiez :				
·				
6. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il recevoir des immunisations ou des tests préventifs?	Oui	Non	S.O.	
Si oui, spécifiez :				
Recommandation				
1. Ce stage de travail est:				
ACCEPTABLE INACCEPTABLE				
ACCEPTABLE avec les conditions suivantes :				
Commentaires et considérations spéciales :				
Date de l'évaluation :				
Signature de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative :				
À titre d'employeur ou de superviseur de stage je comprends mes responsabilités en vertu de	e la <i>Loi sui</i>	r la santé et la	a sécurité	
au travail :				